



# BULLETIN D'INSCRIPTION AU TRAIL DE LA PÉROUSE

## DIMANCHE 03 MARS 2024

- 27 Km : 17€       13 Km : 14€       8 Km : 10€       Randonnée : 6€  
20 ans et + Départ 9h      18 ans et + Départ 9h30      16 ans et + Départ 9h15      Départ 9h35

(Chèque libellé à l'ordre du Plombières Athlétic Sport)

NOM :  Prénom :

Sexe :  F       M      Date de naissance :

Association ou Club :

N° de licence :

Adresse :

Code Postal :  Ville :

Tél :  E-mail :

### RÈGLEMENT (Extrait)

- Les licenciés (FFA/FFT/FCO/FCF/FFSA/FFH/FSPN/ASPTT/FSCF/FSGT et UFOLEP) : devront fournir une **photocopie de leur licence** avec leur bulletin d'inscription. (Les licences de triathlon doivent mentionner "athlétisme en compétition", les licences de "triathlon loisir" ne sont pas acceptées.)
- Les non licenciés : devront fournir un **CERTIFICAT MÉDICAL DE NON CONTRE INDICATION A LA COURSE A PIED EN COMPÉTITION** datant de moins d'un an. (Ou une photocopie avec la mention «certifié conforme par moi-même»).

Ce document (ou photocopie) sera conservé par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident.

**SANS CERTIFICAT MÉDICAL OU COPIE DE LICENCE AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE**

- **Assurances : Responsabilité civile** : L'organisation est couverte par une police du **Crédit Mutuel Individuelle accident** : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leurs licences. Les autres participants devront s'assurer par eux-mêmes.
- **L'organisation ne peut en aucun cas être tenue responsable** en cas d'accident, de défaillance consécutive à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante ou du temps d'intervention du fait des difficultés d'accès au parcours.
- **L'organisation se réserve le droit d'annuler les épreuves** en cas d'intempéries pouvant nuire à la santé et la sécurité des coureurs.
- **Je reconnais avoir pris connaissance du règlement\*\*** conformément à l'article 6 de la loi 99-223 du 23 mars 1999 relative à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage **et j'en accepte toutes les clauses.** (Règlement complet sur <http://www.plombieres-as.fr/>)

A :  Signature\* :

Le

A noter : Les frais d'inscription sont offerts pour l'inscription en ligne sur <http://tdlp-2024.ikinoa.com/>

Bulletin à adresser à Monsieur Alain Béasse 5 rue Hoche 21000 DIJON

Accompagné du **certificat médical** et du règlement par chèque à l'ordre de Plombières Athlétic Sport (PAS)

\*Signature des parents pour les participants mineurs

\*\*Règlement complet disponible sur <http://www.plombieres-as.fr/>